

# Les écoliers auront cours le mercredi matin

**SCOLARITÉ** | La rentrée 2011 sonnera le glas du mercredi entier de congé au primaire. Tous les partenaires de l'école, parents compris, pourront donner leur avis.



© Pierre Abensur | Conférence de presse de la commission HarmoS et horaire scolaire. L'augmentation de la dotation horaire a été rendue nécessaire par le Plan d'études romand. Ce dernier prévoit davantage d'heures dans plusieurs matières et l'introduction de l'anglais dès la 5e primaire.

ÉRIC BUDRY | 26.03.2010 | 00:03  
© Tribune de Genève

Ils ont choisi! Mais ce ne fut pas sans mal et sans réticences. Les membres de la Commission HarmoS et horaire scolaire ont opté pour une semaine de quatre jours et demi (le mercredi matin) dans l'enseignement primaire au lieu de quatre actuellement. Le nouvel horaire, qui doit entrer en vigueur à la rentrée 2011, augmentera de quatre heures (en réalité quatre fois 45 minutes) la semaine de l'écolier genevois. Sur l'ensemble de la scolarité obligatoire, c'est une année d'étude qui est ajoutée au cursus.

Frédéric Wittwer, le président de cette commission, a annoncé qu'une large consultation commençait, incluant 90 associations et tous les parents d'élèves. «Elle s'achèvera le 25 mai», a précisé l'ancien secrétaire général du Département de l'instruction publique. Après analyse des résultats, le conseiller d'Etat Charles Beer déposera un projet de loi devant le Grand Conseil en juin 2010.» Ce qui ouvre la voie à un potentiel référendum.

Présentée hier par la commission, l'augmentation de la dotation horaire a été rendue nécessaire notamment par le Plan d'études romand. Ce dernier prévoit davantage d'heures dans plusieurs matières et l'introduction de l'anglais dès la 5e primaire. De plus, Genève est le seul canton où le temps d'enseignement est réparti uniquement sur quatre jours. Il a également une des dotations horaires les plus basses de Suisse.

## Trois modèles au départ

La commission a étudié une année durant les avantages et désavantages de trois modèles d'horaire allongé: le scénario d'une semaine de quatre jours dotée d'heures supplémentaires; un horaire continu sur cinq jours avec fin de l'enseignement à 14h30,

puis une prise en charge facultative jusqu'à 18 heures; et, enfin, le modèle choisi, qui ne modifie pas l'horaire actuel à l'exception de l'ajout du mercredi matin.

«Pour notre comité, ce modèle est la moins mauvaise des solutions», a commenté Sandra Capeder, présidente du Groupement des associations de parents d'élèves (GAPP). Comme toutes les associations représentées dans la commission, le GAPP ne s'est pas encore prononcé officiellement. Il le fera lors de la consultation.

Les enseignants ne sont pas très chauds pour un allongement de l'horaire. Ils se méfient aussi de la mise en pratique du nouvel horaire. «Nous avons besoin de garanties par rapport aux conditions-cadres», a averti Sabrina Duhoux, de la Société pédagogique genevoise. «Les enseignants n'auront pas à travailler davantage», a rappelé Frédéric Wittwer. Si les maîtres resteront des généralistes, l'intervention de maîtres spécialistes est prévue.»

## Tout doit bouger

«Il est impressionnant de constater comment l'ajout de quatre heures d'enseignement peut bouleverser l'organisation d'une société», a souligné de son côté Katia Oppliger. La représentante des enseignants de musique n'est pas une fervente partisane de la solution du mercredi d'école.

La raison de cette réticence est la difficulté à insérer dans le nouvel horaire des cours de musique facultatifs. Cette inquiétude est en réalité assez générale. Car si la solution choisie semble, selon les études, mieux respecter le rythme des élèves, la disparition du mercredi matin de congé menace certaines activités sportives et culturelles.